

LA REGULATION GROUPE DE PAROLE

Stage Intra établissement

Public : Tous les professionnels de l'Etablissement.

Objectifs :

La régulation ou supervision, consiste à élucider certaines problématiques qui se produisent en situation professionnelle, en vue d'en améliorer la pratique. - Plus précisément, il s'agit de : soignant/soigné/administration,

- Comprendre l'interaction avec l'institution (ce qui se joue des projections réciproques).
- Savoir ce que cela réactive affectivement, professionnellement. .
- Mettre en évidence les tabous, les préjugés, les frustrations, les contraintes de sa fonction, qui vont altérer la compréhension du public auquel il est confronté.

Contenu :

La régulation consiste à augmenter sa lucidité et sa pertinence dans sa pratique professionnelle. -

Autrement dit, il y a nécessité de s'interroger sur ses préférences, ses blocages, son rapport aux institutions. Les interventions du personnel n'existent pas dans l'abstrait, elles sont fonction du modèle du monde de chacun. Des facteurs institutionnels influencent constamment ces relations et produisent des résonances affectives, qu'il importe de prendre en compte pour mieux les mettre à distance.

Le travail de régulation du groupe sur un cas posé par un des participants révèle souvent des éléments qui étaient au départ, hors du champ de conscience.

Moyens :

Au cours de la régulation, peuvent s'insérer des moments destinés à l'acquisition de techniques, mais l'essentiel du travail porte sur les cas rapportés par les participants ; sur la façon dont les interventions ont été mises en oeuvre, les options possibles et les concepts théoriques applicables.

Au cours de ces échanges, l'animateur peut proposer des mises en situation, permettant de s'identifier à son interlocuteur et de ressentir de l'intérieur, le genre d'approche dont il a besoin.

Le dialogue et le travail de clarification en groupe requièrent quelques conditions préalables. C'est une chose de marquer son accord ou son désaccord sur les actes de l'autre ; c'en est une autre de porter un jugement sur celui qui les a commis.

Il est pourtant souhaitable que chacun s'exprime sur son ressenti, investisse sur les actions de chacun des membres afin que le regard de l'autre éclaire notre pratique. Cela nécessite une grande liberté de parole et du temps. Tout peut s'exprimer à condition de respecter l'autre, de garder sa bienveillance et surtout de rester dans le cadre défini par l'animateur.

Méthodes pédagogiques :

Démonstrative :

Aborder les situations de façon concrète.

Ne démontrer qu'une chose à la fois.

Contrôler pour ne jamais laisser s'installer une mauvaise habitude et exercer la pratique demandée.

Varié la formation afin de maintenir la concentration de l'apprenant.

Découverte :

Chaque participant est encouragé à découvrir les applications pour son établissement

Participative :

Participation de tous les individus du groupe.

Synthétique :

Approche qui rassemble des éléments, idées ou concepts en un nouvel ensemble cohérent.

Validation des acquis

Méthode de contrôle des connaissances pour mesurer la capacité d'un individu à l'accomplissement d'une tâche définie.

Moyens pédagogiques :

- * Apports théoriques , pratiques
- * Polycopiés

Déroulement :

Durée : 2 jours non consécutifs	Dates : A définir	Horaires: 9h – 17h ou à votre convenance	Effectif : Groupe de 10 personnes MAXIMUM	Lieu : Sur site
---	-----------------------------	--	---	---------------------------

Intervenant :

Formateur sélectionné, suivi et évalué par Ensemble Formation, organisme certifié ISO 9001 par AFNOR Certification